



SECADA
Dépannages fribourgeois

RAPPORT D'ACTIVITE

pour l'exercice 2012



SECADA

Association fribourgeoise d'entraide et de dépannage en agriculture

Route de Chantemerle 41 - 1763 Granges-Paccot
tél. 026 467 30 22 (lundi à jeudi) - fax 026 467 30 01
hotline urgences week-end et jours fériés 079 582 05 57
mail secada@upf-fbv.ch - web www.agri-fribourg.ch

2012 a été une année décisive et créative avec la mise sur pieds du nouveau service ménager rural dans la partie francophone du canton et l'introduction d'un système de tarification uniformisé.

Service ménager rural

En place depuis le 1^{er} mai 2012, le service ménager rural propose de remplacer la paysanne momentanément absente ou surchargée ou de seconder l'agriculteur. Nos aides ménagères motivées et spécialement formées pour répondre aux besoins spécifiques des ménages agricoles, effectuent différentes prestations dans le ménage et le jardin. En revanche, elles n'effectuent pas les travaux agricoles, réservés aux dépanneurs, ni les soins médicaux, réservés aux organismes compétents.

Si le service ménager rural vient en aide aux familles paysannes fribourgeoises, son but est aussi d'offrir un travail accessoire aux paysannes.

La photo sur la page de garde a été prise lors de la première journée de formation à l'institut agricole de l'Etat de Fribourg.

Dépannages

En 2012 nous avons pu organiser 144 missions, soit 132 pour les dépannages agricoles et 12 (400 heures) pour le service ménager.

Le mois de février était le plus calme avec 40 jours travaillés, les mois d'avril et de novembre étant les plus demandés avec respectivement 104 et 115 journées travaillées.

Malheureusement, nous n'avons pas pu répondre à une bonne dizaine de demandes, faute de personnel disponible. Une quinzaine d'offres n'ont pas abouti, les agriculteurs ayant trouvé une solution privée dans leurs environs.

Pour le service ménager, ce sont les interventions pour cause de maternité qui représentent la plus grande part (44 %), suivi des accidents (28 %). Chez les dépannages agricoles ce sont les missions pour cause d'accident (44 %), suivi des vacances (23 %). C'est depuis le district de la Glâne que nous avons reçu le plus de demandes.

Répartition des dépannages par raisons en journées de dépannage

	<i>total journées 2011</i>	<i>dépannages agricoles 2012</i>	<i>service ménager rural 2012</i>	<i>total journées 2012</i>
Décès	45	3	0	3
Maladie	370	175	5	180
Maternité	0	0	25	25
Accident	246	404	16	420
service militaire	11	0	0	0
vacances	202	205	0	205
surcharge de travail	106	123	10	133
Total	980	910	56	966

Personnel

L'an passé, 19 personnes ont été salariées par le Secada, dont 6 aides rurales, 2 dépanneurs à plein temps et 11 dépanneurs occasionnels. Qu'ils soient tous remerciés pour leur précieux travail dans des exploitations très différentes.

Fidèlement au poste, Monsieur Gaston Nicolier a répondu aux cas urgents à la Hotline.

Comme les années précédentes, nous avons parfois trouvé des solutions de placement auprès de nos voisins vaudois et bernois lorsque nous manquions de personnel.

En automne, nous avons fait une sortie récréative en automne à la Vallée de Joux. Nous remercions Monsieur Joseph Ruffieux pour l'excellente organisation sur place.

Le SECADA engage !

Afin de garantir un minimum de flexibilité pour répondre aux demandes, nous devons absolument engager un ou plusieurs dépanneurs occasionnels afin de palier aux départs imminents à la retraite et à l'alpage.

Ceci est un appel à tout agriculteur motivé, qualifié et mobile de s'inscrire sur notre liste des dépanneurs temporaires, selon ses disponibilités (à l'heure, à la journée, à la semaine, seulement le week-end, entre deux emplois, etc.). C'est notamment dans les districts de la Singine, de la Veveyse et de la Gruyère que nous avons besoin de renfort. Chers membres, faites en sorte que « solidarité » et « entraide » ne restent pas de vains mots.

Newsletter

Les exploitations intéressées à engager à court terme et pour une durée limitée un dépanneur fixe durant des moments creux, peuvent s'abonner à notre liste de diffusion. Ils seront informés par mail ou par SMS sur la disponibilité actuelle de notre main-d'œuvre disponible. L'inscription à cette Newsletter est sans engagement.

Membres

Nous saluons tout particulièrement les 12 exploitations qui ont rejoint l'association durant cet exercice. Nous avons pu enregistrer les adhésions suivantes:

- 5 adhésions uniquement pour le service agricole
- 3 adhésions uniquement pour le service ménager
- 4 adhésions nouveaux membres pour les 2 services
- 56 adhésions « anciens » membres au nouveau service ménager

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons enregistré des démissions de trois sociétés de laiterie qui ont cessé leur activité, une démission d'une commune ainsi que 43 démissions de la part d'agriculteurs pour cause de décès ou manque d'intérêt, mais la plupart pour cause de cessation d'exploitation ou arrêt de bétail.

Par conséquent, l'association compte actuellement 1'321 membres:

- 1'184 membres personnes physiques (agriculteurs)
- 137 membres personnes morales (communes, sociétés de laiterie, banques et commerces).

Cotisations annuelles membres:

Personnes physiques dépannages agricoles	Fr. 60.—
Personnes physiques service ménager	Fr. 60.—
Les 2 services ensemble	Fr. 100.—
Personnes morales (sociétés de laiterie, commerces, banques, etc.)	Fr. 50.— à Fr. 100.—
Communes, selon le nombre d'habitants	Fr. 50.— à Fr. 200.—

Finances

Grace à une meilleure occupation de nos dépanneurs fixes et une adaptation tarifaire votée à l'assemblée générale en avril 2012, les comptes de l'association bouclent de nouveau dans le positif.

L'association a effectué un chiffre d'affaires de Fr. 312'162.— et des charges pour Fr. 310'107.—. Le total des actifs se monte à Fr. 207'228.— et les passifs à Fr. 205'173.—. Le bénéfice se chiffre à Fr. 2'055.— Les dons reçus ont couvert les frais de lancement du service ménager rural. Aucun appel au fonds d'entraide n'a été enregistré.

Perspectives 2013 : Fonds Agrisano et 40 ans du SECADA

Le Fonds Agrisano participe depuis le 1.1.2013 au coût des dépanneurs et aides familiales jusqu'à maximum Fr. 50.— par jour durant 30 jours sur 365 jours pour ses assurés. Les conditions sont : conclusion d'une assurance indemnité journalière (AGRI-revenu ou AGRI-ktlw) de Fr. 75.— au minimum et engagement de main d'œuvre par une organisation de dépannage agricole et d'aide familiale reconnues. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès d'Agrisano au 026 467 30 10.

Il y a 40 ans se sont fait entendre des voix de plus en plus pressantes pour centraliser l'entraide agricole dans le canton. Pour fêter ce jubilé, nous avons mandaté Monsieur Francis Maillard afin d'effectuer des recherches sur la création du SECADA et ses activités jusqu'à nos jours. C'est avec plaisir qu'il présentera le fruit de ses recherches lors de notre 40ème assemblée générale.

Remerciements

Nous remercions la Loterie Romande, l'institut agricole de l'Etat de Fribourg, la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), l'Union des Paysans Fribourgeois et l'Association Fribourgeoise de Paysannes (AFP) pour leur soutien financier à la création de notre service ménager rural.

De même, j'aimerais remercier particulièrement Mme Eva Flückiger, conseillère en milieu rural à la station de vulgarisation et Mme Isabelle Barras, présidente de l'AFP, pour leur participation active à la mise sur pied et l'engagement du personnel du service ménager.

Un grand merci à notre président, M. Louis Bapst, qui a été très sollicité en 2012 et à tous les membres du comité directeur pour leur précieuse collaboration.

Mes collègues à la Chambre d'agriculture sont par cette occasion chaleureusement remerciés pour leur disponibilité d'intervenir en cas d'urgences durant mes absences. Merci aux membres fidèles à l'association et une excellente année agricole à tous !

Granges-Paccot, le 6 mars 2013
Monika Bineau, gérante